



(1) N° 6692/T.P.2-a

Transmis copie pour information à Monsieur
l'Administrateur du Territoire de Biumba.-

Pour le Résident du Ruanda en route,
Le Résident-adjoint, A. PREUD'HOMME,

Réf. n° :

Annexe
Bijlage :

Objet
Voorwerp :

2 maisons pour Auxiliaires
territoire Biumba.-

Monsieur l'Ingénieur Provincial,
Chef du Service des Travaux Publics
du Ruanda-Urundi à Usumbura.-

Monsieur l'Ingénieur Provincial,

Me référant à votre lettre n° 61/3907 en date du 28-10-1957, j'ai l'honneur de vous confirmer que je me rallie aux propositions introduites par Monsieur l'Administrateur du Territoire de Biumba dans sa lettre n° 2331/T.P.2.b. du 20-9-1957.

Pour ce qui concerne le logement de Monsieur l'Agent d'élevage Wauters et de sa famille, j'ai déjà marqué mon accord à l'Administrateur de Territoire afin d'apporter des améliorations substantielles au petit gîte de Nyagatare (près de la Laiterie). Une chambre supplémentaire et une salle de bain seront construites incessamment et du mobilier sera fourni en complément. De la sorte, il devient inutile d'envisager l'octroi à l'intéressé d'une maison pour auxiliaires, laquelle resterait encore à devoir être construite et ne lui assurerait pas plus de confort. J'estime en conclusion plus urgent de donner satisfaction partielle aux besoins pressants dont fait état l'Administrateur de Territoire pour ce qui concerne le poste de Biumba.-

Pour le Résident du Ruanda en route,
Le Résident-adjoint, A. PREUD'HOMME,

(sé) A. PREUD'HOMME.

Commissaire de District.-